



Comité des communications

Le comité des communications travaillera en collaboration avec la direction des communications de la Municipalité. L'idée est de confirmer la planification envisagée par l'équipe municipale et de faire des recommandations au CO au chapitre des communications et du marketing du Centenaire. Il est aussi question d'amener de l'eau au moulin en partageant des points de vue, des outils, et des idées, pour que les communications du Centenaire aient une signature distincte, à la hauteur de la notoriété culturelle du village. Des ressources externes pourraient être engagées pour effectuer des tâches spécialisées (ex. : graphiste).

Mandat

- Prendre connaissance du plan de communications marketing préliminaire élaboré par la Municipalité et l'enrichir dans un esprit créatif et simple qui respectera les ressources à disposition.
- Veiller à l'image de marque du Centenaire.
- Veiller à l'animation des réseaux sociaux par le partage d'idée et de matériel.
- Élaborer des outils de communications/marketing, en lien avec le comité de financement:
 - un document de présentation générale du Centenaire
 - un cahier de commandites

Fonctionnement

- Le comité des communications est composé de 3 à 4 personnes, dont la directrice des communications de la Municipalité qui le représente au sein du CO.
- Il se réunit environ 1 fois par mois, avec rencontres plus fréquentes quand le projet l'exige.
- En lien avec le comité organisateur, il fixe ses objectifs et génère ses propres stratégies pour les atteindre.

Profil candidats(es)

- Expérience en communications marketing, particulièrement en événementiel ou en culture, ou tout autre bagage pertinent.
- Connaissance des réseaux sociaux, et participation à l'effet viral des publications.
- Autonomie, capacité de s'organiser et atteindre des résultats.
- Connaissance en rédaction de communiqués de presse (un atout).
- Avoir de bons contacts est un atout, dans le cas où certaines tâches « supplémentaires » seraient ajoutées à la planification préliminaire et devraient être exécutées bénévolement.